



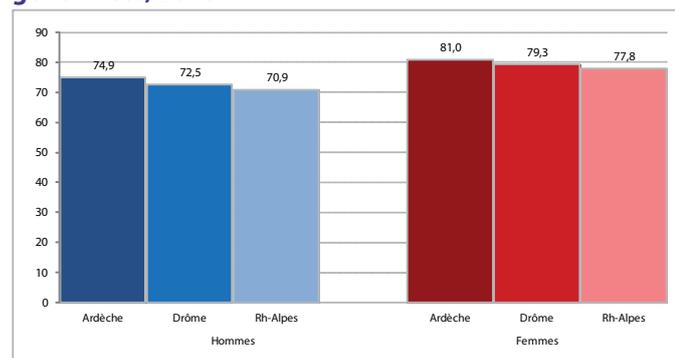
FAITS MARQUANTS

- Les femmes ont davantage recours aux médecins généralistes que les hommes, dans les deux départements
- Le recours aux médecins généralistes est plus important dans les cantons de la vallée de la Drôme et le nord des deux départements
- Le taux de recours aux spécialistes est supérieur dans l'Ardèche, alors que les taux de recours aux autres professionnels de santé (dentistes, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes) sont supérieurs dans la Drôme
- il existe un gradient croissant ouest-est très marqué entre les deux départements pour le recours aux dentistes
- Les zones rurales sont les premières concernées par le recours aux soins infirmiers

LES FEMMES ONT DAVANTAGE RECOURS AUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES QUE LES HOMMES DANS LES DEUX DÉPARTEMENTS

Au cours de l'année 2013, 86 232 hommes ardéchois et 133 733 hommes drômois ont consulté au moins une fois dans l'année un médecin généraliste, comme 102 345 femmes en Ardèche et 160 777 dans la Drôme. Les taux comparatifs de recours à un médecin généraliste sont supérieurs chez les femmes (81 dans l'Ardèche et 79,3 et la Drôme, pour 100 habitants) aux taux observés chez les hommes (respectivement 74,9 et 72,5) et ce, dans tous les territoires. Les recours en Ardèche et dans la Drôme sont supérieurs à ceux de la région. Cette constatation est à mettre en lien avec une offre en médecins spécialistes, ainsi qu'à un recours à ces spécialistes, plus réduits dans ces deux départements (cf fiche 2.2 Médecins).

Taux* comparatifs de personnes protégées ayant consulté au moins une fois durant l'année un médecin généraliste, 2013



Sources : ARS (Régime général de l'assurance maladie), Insee
Exploitation ORS Rhône-Alpes

*Taux comparatifs pour 100 habitants

CONTEXTE NATIONAL

En 2014, la consommation de soins et de biens médicaux, qui représente la valeur totale des biens et services concourant au traitement d'une perturbation de l'état de santé, est évaluée à 190,6 milliards d'euros, soit 8,9 % du produit intérieur brut. Ce pourcentage croît légèrement depuis 2012.

Sa progression en valeur, qui reste inférieure à 3 % depuis cinq ans, est néanmoins légèrement plus élevée en 2014 qu'en 2013 et 2012.

La part de la consommation de soins et de bien médicaux financée par l'Assurance maladie, qui atteint 76,6 % en 2014, a progressé de 0,7 point entre 2011 et 2014, en raison du dynamisme des dépenses de soins hospitaliers, de soins infirmiers, de transports sanitaires, de dépenses de médicaments coûteux et de la hausse continue du nombre d'assurés exonérés du ticket modérateur. À l'inverse, phénomène nouveau en 2014, la part des organismes complémentaires (13,5 % de la dépense) diminue légèrement.

Le reste à charge des ménages s'établit à 8,5 % des dépenses en 2014. Pour la troisième année consécutive, il baisse de 0,2 point, à la suite de la hausse de la part des dépenses prises en charge par l'ensemble des autres financeurs.

Au niveau régional, en 2014, les dépenses de santé (Rhône-Alpes) se sont élevées à 18,2 milliards d'euros, ce qui représente 9,37% du montant national. Le montant des dépenses de santé a augmenté légèrement plus vite dans la région (+3,22%) qu'au niveau national (+3%) entre 2013 et 2014.

L'Assurance maladie finance 87,6% des dépenses régionales de santé, soit 15,9 milliards d'euros. Cette part des dépenses prises en charge par l'Assurance maladie est légèrement supérieure en Rhône-Alpes à la part observée au niveau national (87% en moyenne)

Les trois principaux postes de dépenses sont, dans la région :

- Les soins de ville (7,8 milliards d'euros) ;
- Les soins en établissements de santé (7,1 milliards d'euros) ;
- Les établissements et services médico-sociaux (1,9 milliard d'euros).



UN RECOURS AUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES PLUS IMPORTANT DANS LES CANTONS DE LA VALLÉE DE LA DRÔME ET LE NORD DES DÉPARTEMENTS

En 2013, à peu près 74% des Rhônepins, tous sexes confondus, ont consulté au moins une fois dans l'année un médecin généraliste, contre 77% dans l'Ardèche et 75% dans la Drôme. Au sein de ces deux départements il existe une grande disparité géographique en termes de recours au médecin généraliste. 14 cantons en Ardèche et 7 dans la Drôme ont un taux de recours supérieur à 81 %. Ces cantons sont essentiellement localisés près de la vallée de la Drôme et dans le nord de ces départements. Il existe un gradient nord-sud dans les deux départements, ainsi qu'un gradient est-ouest dans la Drôme. On note également des taux plus faibles dans les grandes villes (Montélimar, Crest, Valence, Romans-sur-Isère, Annonay...), ceci est à mettre en regard d'une offre en médecins spécialistes plus importante.

UN RECOURS AUX CARDIOLOGUES LIBÉRAUX PLUS ÉLEVÉ DANS LE SUD

9 772 Ardéchois et 13 202 Drômois ont consulté un cardiologue libéral en 2013. Les disparités géographiques dans le recours aux cardiologues libéraux sont importantes. Un gradient nord-sud existe dans les deux départements, avec un taux supérieur à 4 % dans le sud, principalement dans la vallée de la Drôme. Montélimar, Annonay et leurs alentours ont un taux de recours aux cardiologues libéraux supérieur à 5%.

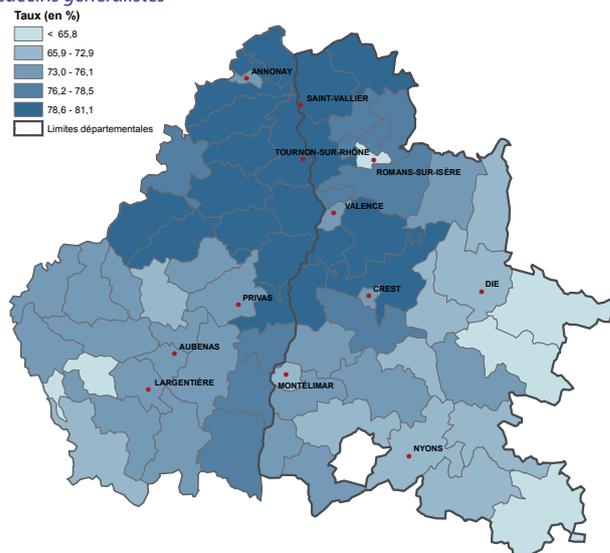
UN TAUX DE RECOURS AUX OPHTALMOLOGUES, DERMATOLOGUES, CARDIOLOGUES ET GYNÉCO-OBSTÉTRICIENS SUPÉRIEUR DANS L'ARDÈCHE

En Ardèche, 15 327 hommes et 22 646 femmes ont consulté un ophtalmologue libéral en 2013, soit des taux comparatifs de 129 hommes et 172 femmes pour 1 000 habitants. Ces taux sont plus élevés que dans la Drôme et la région, malgré une densité en ophtalmologues plus basse en Ardèche.

Les taux comparatifs féminins de recours aux spécialistes ci-contre sont supérieurs aux taux masculins pour tous les spécialistes, excepté pour les cardiologues. Ce constat s'observe dans tous les territoires. Les taux comparatifs de recours aux ophtalmologues, dermatologues et cardiologues sont supérieurs dans l'Ardèche aux taux observés dans la Drôme. Les taux rhônalpins sont inférieurs à ceux de la Drôme et de l'Ardèche, exception faite pour le recours aux psychiatres et gynéco-obstétriciens libéraux.

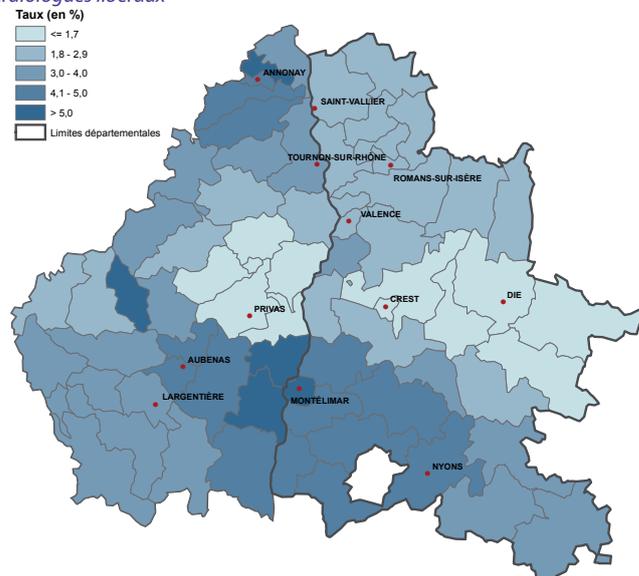
Taux* comparatifs de personnes ayant consulté un médecin (généraliste, cardiologue) par canton, 2013

Médecins généralistes



* Taux comparatifs pour 100 habitants

Cardiologues libéraux



Sources : ARS (Régime général de l'Assurance maladie), Insee
Exploitation ORS Rhône-Alpes

* Taux comparatifs pour 1 000 habitants

Cartes par canton

Taux* comparatifs de personnes ayant consulté au moins une fois dans l'année un médecin spécialiste, 2013

	Ardèche		Drôme		Rh-Alpes
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Taux
Hommes					
Ophtalmologues	15 327	129,1	20 587	110,7	93,5
Dermatologues	7 369	64,1	10 954	60,1	62,1
Cardiologues	5 003	40,8	6 676	36,5	34,3
Psychiatres	997	8,5	2 856	15,4	15,5
Gynéco. - Obstétriciens	90	0,9	200	1,2	0,8
Pédiatres	2 851		4 975		
Femmes					
Ophtalmologues	22 646	171,8	30 413	146,3	122,7
Gynéco. - Obstétriciens	18 726	157,0	26 542	135,6	185,3
Dermatologues	12 116	96,9	18 455	91,0	92,5
Cardiologues	4 769	30,7	6 526	27,7	26,7
Psychiatres	1 964	14,9	4 943	24,1	24,6
Pédiatres	2 664		4 622		

Sources : ARS (Régime général de l'Assurance maladie), Insee
Exploitation ORS Rhône-Alpes

* Taux comparatifs pour 1 000 habitants

Taux* comparatifs de personnes ayant consulté au moins une fois dans l'année un autre professionnel de santé, 2013

Hommes	Ardèche		Drôme		Rh-Alpes
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Taux
Dentistes	39 485	341,1	65 116	354,9	339,3
Infirmiers	28 142	236,0	38 260	210,3	202,5
Masseurs-Kiné.	13 423	115,1	21 717	119,0	121,4
Orthophonistes	2 481	20,9	4 649	23,4	24,4
Sages-femmes	57	0,4	166	0,7	0,4

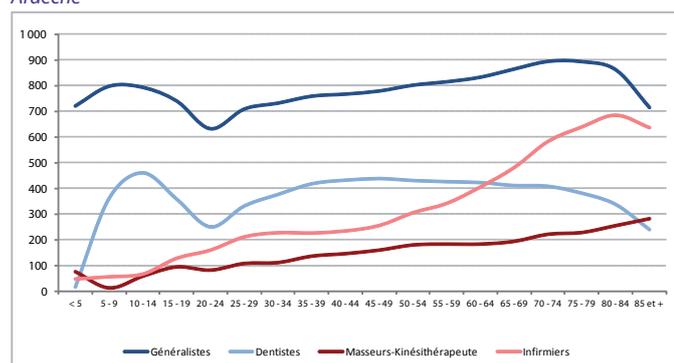
Femmes	Ardèche		Drôme		Rh-Alpes
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Taux
Dentistes	50 175	397,2	84 793	419,1	399,5
Infirmiers	40 598	295,9	56 526	263,1	250,0
Masseurs-Kiné.	21 192	154,9	35 871	166,6	168,0
Orthophonistes	1 855	15,9	3 714	19,3	20,1
Sages-femmes	1 098	10,8	3 467	19,6	12,3

Sources : ARS (Régime général de l'Assurance maladie), Insee
Exploitation ORS Rhône-Alpes

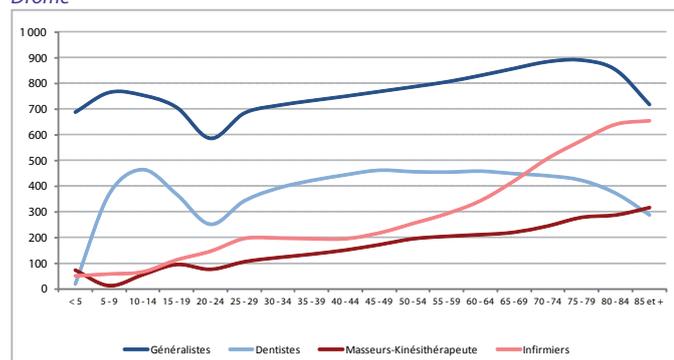
*Taux standardisés pour 1 000 habitants

Taux* bruts de personnes ayant consulté un professionnel de santé par âge, 2013

Ardèche



Drôme



Sources : ARS (Régime général de l'Assurance maladie), Insee
Exploitation ORS Rhône-Alpes

*taux bruts par âge quinquennal

LE TAUX DE RECOURS AUX DENTISTES, MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES, SAGES-FEMMES ET ORTHOPHONISTES EST SUPÉRIEUR DANS LA DRÔME

Le recours aux dentistes, en 2013, a concerné 39 485 Ardéchois et 65 116 Drômois soit un taux comparatif dans la Drôme (355) supérieur à celui de l'Ardèche (341). Le taux comparatif de recours aux soins infirmiers est nettement supérieur dans l'Ardèche ; en effet 236 Ardéchois pour 1 000 habitants ont bénéficié de soins infirmiers en 2013 contre 210 Drômois. Les infirmiers assurant une grande partie de leur activité auprès des personnes âgées, cette différence de taux comparatif peut en partie être expliquée par le profil démographique plus âgé de l'Ardèche. Le taux de recours aux soins infirmiers est plus élevé dans les deux départements que dans la région Rhône-Alpes. Chez les hommes, les taux de recours aux autres professionnels de santé (masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes) sont très proches. Chez les femmes, le taux de recours pour chaque professionnel de santé présenté ci-contre est supérieur dans la Drôme, excepté pour les infirmiers. Ce sont 40 598 Ardéchoises et 56 526 Drômoises qui ont bénéficié de soins infirmiers en 2013, soit un taux de recours aux soins infirmiers de 296 femmes pour 1 000 habitantes en Ardèche, contre 263 dans la Drôme.

LE TAUX DE RECOURS AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ VARIE ÉNORMEMENT EN FONCTION DE L'ÂGE DU PATIENT ET DU PROFESSIONNEL DE SANTÉ CONCERNÉ

Le recours aux professionnels de santé libéraux varie en fonction de l'âge et du type de professionnels. Le recours aux médecins généralistes est élevé chez les enfants avec un pic à l'âge de 5-9 ans pour lesquels le taux brut atteint 800 pour 1 000 enfants, puis un niveau minimum vers 20-24 ans pour augmenter ensuite progressivement au fil des années. Le taux de recours aux dentistes est aussi très élevé chez les enfants (taux brut atteignant 450 enfants pour 1 000 chez les 10-14 ans), pour chuter chez les 20-24 ans et ensuite rester stable entre 400 et 450 pour 1 000 habitants. Le taux de recours aux infirmiers libéraux augmente progressivement tout au long de la vie. Le recours aux infirmiers libéraux est très lié à l'âge car au delà de 65 ans le recours augmente très fortement. L'évolution du recours aux masseurs-kinésithérapeutes est semblable à celle des médecins généralistes et des dentistes. Après un pic de recours pendant la petite enfance (notamment lié à la kinésithérapie respiratoire) et un minimum entre 5-9 ans, l'évolution du taux de recours est régulièrement croissante tout au long de la vie.

UN GRADIENT CROISSANT OUEST-EST TRÈS MARQUÉ ENTRE LES DEUX DÉPARTEMENTS

Il existe de manière très marquée une différence de taux de recours aux dentistes entre l'Ardèche et la Drôme. On observe un gradient croissant ouest-est entre les deux départements. Parmi les seize cantons ayant un taux de recours aux dentistes supérieur à 40%, seulement deux se trouvent en Ardèche. Inversement parmi les dix cantons ayant le plus faible taux de recours aux dentistes (inférieur à 34%), deux se trouvent dans la Drôme. Dans chacun des départements il existe un gradient croissant sud-nord. Les cantons de la vallée de la Drôme présentent un taux de recours plus élevé. Les trois quarts des cantons de l'Ardèche ont un taux de recours aux dentistes inférieurs à 37%, alors que les trois quarts des cantons drômois ont un taux de recours supérieur à 37%. Ces données sont à mettre en parallèle avec une densité de dentistes plus faible dans l'Ardèche.

LES ZONES RURALES SONT LES PREMIÈRES CONCERNÉES PAR LE RECOURS AUX SOINS INFIRMIERS

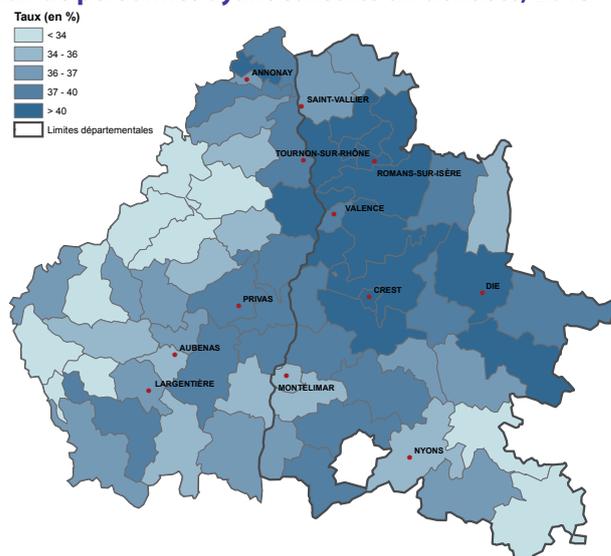
A l'inverse du taux de recours aux dentistes, c'est dans les cantons ardéchois que les taux de recours aux soins infirmiers libéraux sont les plus élevés. Sur les neuf cantons ayant un taux de recours supérieur ou égal à 34%, seulement deux se trouvent dans la Drôme. Inversement, sur les 17 cantons pour lesquels le taux de recours est inférieur ou égal à 20,4%, 12 se trouvent dans la Drôme. Ces données sont à mettre en regard du profil démographique plus âgé de l'Ardèche.

A noter que le recours aux soins infirmiers étant très lié à l'âge de la population, l'analyse locale de celui-ci a été réalisée en neutralisant les différences de structure d'âge des populations (standardisation). Cette standardisation ne modifie cependant que faiblement les constats.

LE RECOURS AUX MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES EST PLUS IMPORTANT DANS LE NORD DES DÉPARTEMENTS

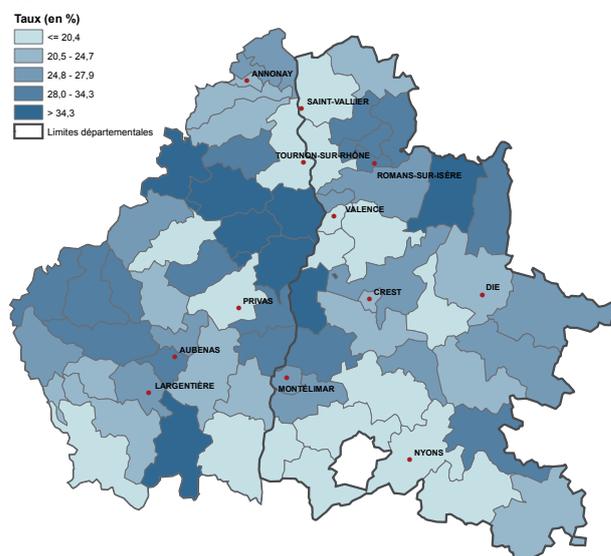
Il existe une très grande hétérogénéité entre les cantons ardéchois et drômois dans les taux de recours aux masseurs-kinésithérapeutes. Les cantons situés entre les villes de Valence, Crest et Die présentent des taux particulièrement élevés (supérieurs ou égaux à 15,8%), comme les cantons situés entre Tournon-sur-Rhône et Romans-sur-Isère. Les cantons situés dans la moitié sud de l'Ardèche et de la Drôme ont majoritairement un taux inférieur à 14,1%.

Taux de personnes ayant consulté un dentiste, 2013



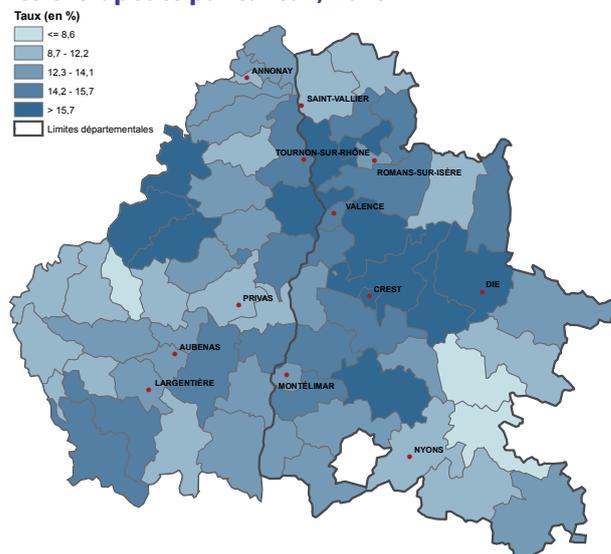
Sources : ARS (Régime général de l'Assurance maladie), Insee
Exploitation ORS Rhône-Alpes

Taux de personnes ayant bénéficié de soins infirmiers, 2013



Sources : ARS (Régime général de l'Assurance maladie), Insee
Exploitation ORS Rhône-Alpes

Taux de personnes ayant consulté un masseur-kinésithérapeute par canton, 2013



Source : ARS (Régime général de l'Assurance maladie), Insee
Exploitation ORS Rhône-Alpes